

Municipalité

Le Mont, le 18 mai 2017

Association des parents d'élèves
Madame la Présidente
Nadège Longchamp
Rte de Cugy 45bis
1052 Le Mont-sur-Lausanne

N/réf. : 012/rlede
Affaire traitée par M. Roland Leder

Pétition pour une sécurisation des abords du Collège de Crétalaision

Madame la Présidente,

Par la présente, nous vous faisons part de la réponse de la Municipalité à votre pétition du 10 mai 2016 demandant une sécurisation des abords du Collège de Crétalaision.

Après analyse de votre demande par notre Service de Police administrative, une séance s'est déroulée sur place le 31 octobre 2016 en compagnie de vous-même, de MM. les municipaux Marchand et Somsy et de M. Leder, chef de service de la Police administrative, afin de se rendre compte précisément des problèmes de sécurité dont vous nous avez fait part.

Suite à cette séance, sur la base de l'analyse de la situation qui a été faite par les services concernés, la Municipalité vous informe que les aménagements suivants seront effectués :

- Prolongement de la barrière métallique sise au bas des escaliers (côté ch. du Mottier), ce qui évitera que les élèves, voire les adultes, traversent ledit chemin en dehors du passage pour piétons ;
- Implantation d'une clôture métallique qui longera le trottoir de la route de Lausanne en lieu et place de la haie de Berbéris, laquelle n'a plus son effet de protection en raison de sa détérioration due à l'hiver;
- Suppression d'un mètre de végétation dans le talus situé côté Sud de l'établissement, entre l'entrée des locaux de la protection civile et la montée des escaliers afin d'élargir le trottoir et de réduire le danger dû aux bousculades entre enfants.

Ces travaux vont débuter tout prochainement et devraient être terminés pour la prochaine rentrée scolaire.

Par la réponse que nous apportons à votre pétition, vous aurez donc certainement compris que la sécurité des habitants, et en particulier des enfants aux abords des collèges, nous tient également à cœur. Dans les limites des priorités que nous devons fixer pour nos réalisations et des contraintes budgétaires qui sont les nôtres, il ne nous est toutefois pas toujours possible de répondre à toutes les demandes dans les délais souhaités.

Nous vous savons gré de l'attention que vous porterez à ce qui précède et vous présentons, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité


Le syndic
Jean-Pierre Sueur




Le secrétaire
Sébastien Varrin